

Le clonage a un ennemi: la démocratie

La secte des raéliens a affirmé, le 27 décembre, avoir fait naître une petite fille par clonage le jour de Noël. Prenez-vous cette annonce au sérieux?

On ne sait pas aujourd'hui si cette annonce est vraie ou fausse. Mais même si elle est fausse, elle a néanmoins la dimension d'un événement important. Cette annonce s'inscrit en effet dans une stratégie de communication à plusieurs étages, très bien pensée, et conduite de façon parallèle par les compétiteurs de cette course au premier clone humain, à savoir les raéliens d'une part, l'Italien Antinori et ses consorts médecins d'autre part. L'objectif de cette stratégie est de réduire l'opposition du public au clonage, et même de changer sa face, de lui donner un visage aimable. L'annonce faite par Raël, vraie ou fausse, participe à ce travail.

Elle semble pourtant semer l'effroi plus que la sympathie...

Sur le coup, oui. Mais prenons un peu de recul. L'annonce de cette naissance s'inscrit dans une série de promesses égrenées depuis des mois. Voilà plus d'un an que Raël, Antinori, Zavos nous affirment qu'un clone est en route et nous font suivre la progression de la grossesse, distillant parfois des informations contradictoires. Pourquoi tous ces bulletins de santé? Ce n'est pas simplement une affaire de publicité. L'un des buts de cette communication répétitive est d'inculquer à l'opinion pu-

blique le sentiment que le clonage est inéluctable. Autrement dit: le clone arrive, il n'est plus temps de discuter de son interdiction. Et peu importe, dans cette affaire, que les échéances soient tenues.

L'autre but, c'est de désensibiliser le public à force d'annoncer des clones dont on ne voit pas la couleur. La première fois qu'on a parlé de clonage, à l'occasion de la naissance de Dolly, en 1997, la réactivité a été extraordinaire, les débats intenses. Mais

aujourd'hui, il y a eu tant d'annonces de clones, tant de démentis, la sensibilité au sujet s'atténue. C'est l'histoire du jeune berger qui crie au loup pour se moquer. Quand le loup a vraiment été là, les villageois ne se sont pas déplacés à l'appel du berger: ils étaient insensibilisés à la menace. Le fait que ce soit une secte peu crédible qui annonce le premier clone concourt parfaitement à cette opération d'insensibilisation.

Et puis, il y a un troisième objectif dans cette stratégie. Il est beaucoup plus subtil et probablement très pensé en termes de communication. Il s'agit de modifier ce qu'est sans doute l'image du clone dans l'opinion publique. Lorsque les gens parlent du clone, ils l'associent à la monstruosité. Elle peut être indicible, de façon classique. Ou alors, elle est illustrée par les clones d'Hitler, les alphas et omégas du *Meilleur des mondes* de Wells, les légions d'esclaves au service d'un tyran sanguinaire... Or, en annonçant une naissance – vraie ou fausse –, on fait miroiter l'image d'un clone au babil léger, minois de petite fille aux joues roses. Une image qui provoquera l'émotion que l'on ressent face à tout bébé. Si, de surcroît, on présente des photos – vraies ou fausses – de cette mère heureuse, satisfaite de cette maternité inespérée et de cette belle enfant dont on imagine qu'elle deviendra une belle jeune fille, on travaille à modifier du tout au tout l'image du clone qui, dans l'imagination collective, reste aujourd'hui majoritairement négative.

Certes, mais l'opposition au clonage n'est-elle pas fondée sur une morale, plus que sur des images?

Oui. Mais les tenants et les aboutissants plus philosophiques, plus épistémologiques, plus moraux du clonage sont généralement peu élaborés dans l'opinion, alors

que les images sont puissantes, elles. La possibilité de connoter positivement l'image du clone serait donc un succès considérable en termes de communication. Le fait de placer le premier clone sous le signe de la Noël participe d'ailleurs aussi de cette volonté. Noël, c'est l'événement heureux, le divin Enfant, le renouveau. Bien sûr, Claude Vorilhon, alias Raël, se dit le demi-frère de Jésus-Christ; il a donc des affinités particulières pour cette date. Mais Antinori et Zavos également se sont placés à un moment ou à un autre sur le créneau de la Nativité. Ainsi, la cohérence entre les discours des concurrents est frappante. Elle

n'est pas l'effet d'un hasard ou d'une symbolique: elle procède de la même analyse stratégique en termes de communication sur le clonage.

Le front anticlonage vous semble donc menacé?

L'opposition du public pourrait finir par

céder sous les coups de cette redoutable stratégie. Mais celle de

nombre de scientifiques également, d'autant qu'elle est fragile. Contrairement à une idée reçue, les chercheurs et les médecins sont loin d'être unanimes à condamner définitivement le clonage reproductif sur des bases philosophiques. En décembre 2001, l'académie américaine des sciences a entendu Boisselier (prêtresse de Raël, directrice de la société Clonaid affiliée à la secte), Zavos (andrologue américain) et Antinori (gynécologue italien) défendre leurs projets. Elle a conclu qu'il ne fallait pas autoriser le clonage reproductif parce que la technique présentait d'importants risques de malformations et de maladies. Sous-entendu: nous n'estimons

pas que le clonage est immoral, mais seulement qu'il est dangereux pour l'homme. Que deviendra cet argument si on montre une petite fille qui semble bien sous tous rapports? Comme la majorité des scientifiques n'a guère insisté sur le caractère répréhensible du clonage en soi, tout ce courant de pensée qui n'y est pas fondamentalement opposé s'efforcera dès lors de déterminer les cas où il pourrait être légitime.

D'éminentes personnalités scientifiques comme lady Warnock ou David Shapiro en Grande-Bretagne, et bien d'autres en Belgique, en France, en Allemagne, sont tout à fait sur cette ligne. Ils ont pour point commun de défendre une philosophie morale utilitariste dont le principe est d'éviter la douleur et de maximiser les conditions d'épanouissement de l'individu.

Selon cette morale, si le clonage risque de créer de la douleur en aboutissant à la naissance d'un enfant mal formé, on s'y oppose. Mais dès lors que cette menace serait allégée, on trouvera des indications pour ce mode de procréation: atténuer la détresse d'une famille qui vient de perdre son enfant en permettant sa renaissance neuf mois après; soulager un couple désespéré de ne pas avoir de filiation par le sang... Et on soulignera qu'on a toutes les

raisons de penser que cet enfant tant désiré sera choyé comme un enfant de l'amour, et plus que beaucoup d'autres... Dans ce contexte, la première observation validée d'un clonage reproductif d'un enfant sain aurait des conséquences bouleversantes, faisant émerger sur le devant de la scène cette conception de la morale dont on n'a généralement pas saisi toute la force et toutes les implications, d'ailleurs bien au-delà de la question du clonage.

Cette défense utilitariste de la légitimité du clonage reproductif peut sembler assez convaincante. Mais pourquoi y être donc personnellement tellement opposé?

Avant de répondre, je voudrais faire observer ce que l'annonce du clonage humain par une secte a de symbolique et de significatif. La prise de possession des esprits est au cœur des mécanismes de sujétion sectaire. Que cette prise de possession ne suffise pas à Raël et qu'il désire y ajouter la maîtrise des corps éclaire la nature du dessein que

représente le clonage reproductif. Or, la prise en compte des intérêts individuels ne saurait résumer l'exigence éthique. En particulier, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur ce qui est vraiment nécessaire à l'épanouissement d'une vie autonome, c'est-à-dire spécifiquement humaine. Le clonage reproductif donne à certains la totale maîtrise du corps: le sexe de la personne clonée, son aspect physique, ses caractéristiques sensorielles, le *hardware* de son cerveau, ses prédispositions génétiques seront tels - qu'un autre l'a décidé, et non

pas le résultat du hasard protecteur de la grande loterie de l'hérédité. Qui peut encore, aujourd'hui, se réclamer d'un dualisme radical tel que le corps et l'«âme», le

corps et l'esprit seraient indépendants l'un de l'autre? Certes, la personnalité d'un homme n'est pas réductible à ses gènes, modelée qu'elle est par les acquisitions de son vécu. Pour autant, elle ne saurait non plus en être indépendante. Je suis ce que je suis, vous êtes ce que vous êtes, parce que nous habitons, vous et moi, notre corps. En réalité, corps et esprit évoluent en des sphères irréductibles l'une à l'autre mais inséparables. Si, par idéologie, j'ai pris l'ascendant sur votre esprit, je me suis aussi en partie rendu maître de votre corps. A l'inverse, la prise de pouvoir du corps est aussi un assujettissement de l'être. Tout indique que l'altérité biologique engendrée par la loterie de la procréation constitue un terreau favorable pour l'épanouissement de l'altérité de la personne. Attenter à cette base biologique de l'altérité est ainsi une atteinte aux droits de l'enfant, et donc une atteinte aux droits de l'homme et un crime.

Le clonage reproductif fait débat, donc. N'est-il pas alors inéluctable qu'en démocratie, la liberté de cloner, pour des raisons médicales ou d'autres, finisse par être acquise?

Au contraire. C'est avec un argument de la démocratie qu'on combat le clonage. Si le clonage mettait en jeu seulement la volonté des gens qui se clonent, il en irait simplement de leur liberté d'individu. On pourrait dire: il y a des pour, des contre, on laisse faire, au nom de la liberté individuelle. Mais ce n'est pas de la chirurgie esthétique. On crée une autre personne qui est appelée à être un citoyen. Or la démocratie se doit de défendre les intérêts de ce citoyen, et cela d'autant plus qu'il est en état de faiblesse. Comment cette exigence de défendre celui qui est le plus menacé ne

s'appliquerait-elle pas à des enfants que certains voudraient assujettir en se rendant maîtres de leur image et de leur corps?

La décision de se cloner n'est pas une liberté individuelle. Elle pose la question de savoir si on est libre de créer un individu qui court le danger d'être aliéné, de par sa prédétermination génétique absolue. Pour moi, un débat démocratique bien

conduit sur le clonage essaiera de toucher du doigt ce qu'est le but de la démocratie: d'une part débattre, mais aussi trouver le moyen de protéger ceux qui n'ont pas accès au débat, les opprimés, les plus faibles. Les clones, potentiellement. De toute façon, que je sois optimiste ou non quant au résultat final, je sais que ce combat doit être mené.

En attendant, l'interdiction mondiale du clonage est en panne. A qui la faute?

C'est le résultat d'une double obstination, celle des politiques, et celle d'une grande partie des scientifiques. L'adoption, par l'ONU, d'un texte contraignant qui implique une transposition dans le droit national d'une interdiction mondialisée du clonage reproductif, est dans l'impasse notamment parce que les Américains s'opposent à tout accord international qui interdirait le clonage reproductif sans interdire également le clonage thérapeutique (*création d'embryon humain par clonage dans l'espoir d'en tirer des lignées de cellules susceptibles de soigner le patient*

«cloné», *ndlr*). Le gouvernement Bush a donc fait barrage. Politiquement, ce n'était pas très sain, car il n'y avait aucune chance d'avoir l'unanimité mondiale en faveur d'une interdiction du clonage thérapeutique. Il y a déjà une poignée d'Etats qui ont autorisé la recherche sur des embryons humains clonés, notamment l'Angleterre. Mais les Américains ne sont pas les seuls à être responsables de ce blocage.

A l'opposé, il y a eu la forte pression de cette grande majorité de scientifiques qui est favorable au clonage thérapeutique. Lequel est, en réalité, de moins en moins thérapeutique. Quand on lit, dans les revues de référence comme *Science* et *Nature*, les récentes analyses qui sont faites des perspectives du clonage thérapeutique, on se rend compte qu'elles sont extraordinairement irréalistes. Aujourd'hui, en toute honnêteté, la seule justification à cette recherche sur les embryons de clones humains est cognitive: elle peut faire avancer la compréhension de phénomènes cellulaires fondamentaux. Néanmoins, parce que c'est là une ouverture d'un champ de recherche, des scientifiques s'obstinent à la défendre, quitte à ce que cela empêche, par ricochet, d'aboutir à une interdiction mondiale du clonage reproductif humain.

Mais n'est-ce pas là une situation classique: lorsqu'une nouvelle technique existe, on finit par l'utiliser?

L'utiliser ne veut pas dire la légaliser. Il existe des milliers de techniques qui sont utilisables, qui sont parfois utilisées, et qui sont néanmoins criminalisées. On peut enlever quelqu'un, lui prendre un rein et le greffer sur quelqu'un d'autre: techniquement, c'est faisable depuis quelques

dizaines d'années. C'est parfois pratiqué, mais partout dans le monde, c'est un crime. On peut aussi tenter de créer des hybrides d'homme et de singe, pour des

usages variés. On ne le fait pas, autant qu'on le sache. Et là encore, ce serait un crime. Dire que toutes les techniques disponibles sont obligatoirement légalisées, cela implique qu'existerait dans la science un mécanisme interne, un déterminisme extérieur à la volonté humaine, dessinant les contours d'un avenir inéluctable. La science contre la liberté, en quelque sorte. Une telle conception sous-tend un renoncement profond à la démocratie. En effet, la justification de la démocratie est de s'efforcer de faire le tri

entre ce que l'on peut faire, ce que l'on désire réaliser, et ce dans quoi on préfère éviter de s'engager. Dire que ce choix n'existe plus signifie qu'il faut abolir la démocratie, abolir le débat sur ce qui est juste et injuste, légitime ou illégitime. Si tout ce qui peut se faire doit être fait, il n'y a alors plus place que pour une discussion sur ce qui est réalisable ou irréalisable. Heureusement, ce n'est, peut-être, pas encore la réalité du monde ●

Recueilli par CORINNE BENSIMON

A contre-courant

Membre du Comité consultatif national d'éthique et directeur d'une importante unité de recherche de l'Inserm en génétique humaine, Axel Kahn a été le premier scientifique à plaider en faveur d'une interdiction internationale du clonage reproductif sur la base d'une réflexion philosophique. Dès l'annonce du clonage de la brebis Dolly en février 1997, il dénonçait, dans la revue britannique *Nature*, les risques éthiques d'une acceptation du clonage comme mode de procréation, allant ainsi à contre-courant d'une partie non négligeable de la communauté scientifique. Coauteur en 1998 de *Copies conformes* (Nil Editions).